

# Des bureaux bioclimatiques

Delta et Cetrac Ingénierie sont associés pour inaugurer leurs deux immeubles de bureaux dans la zone Ar Mor.

Leurs deux bâtiments sont des exemples d'approche environnementale. Ces deux sociétés, spécialisées dans l'ingénierie (plutôt bâtiments industriels et professionnels pour le premier et logements pour le second) se devaient de montrer l'exemple pour leurs bureaux. Ceux qu'ils inaugurent officiellement jeudi soir, signés par l'architecte herblinois Vincent de Bourmont, ont été conçus en prenant en compte les règles définies par le Grenelle de l'environnement.

Créé en 1974, repris en 1994 par Jean-Claude Serré son pdg, Cetrac est implanté à Challans, Saint-Malo, Rennes et emploie 60 collaborateurs. À l'étroit en centre-ville, le choix du site d'Armor près du Zenith s'est imposé. Un choix partagé par Alain Raguideau, patron du groupe Delta, implanté à Saint-Herblain (30 personnes) et à Cholet (35 personnes). « Nous sommes sur le meilleur site tertiaire de la région nantaise, proche du périphérique, accessible faci-



Alain Raguideau pdg du groupe Delta et Jean-Claude Serré pdg de Cetrac ingénierie, devant leurs bureaux bioclimatiques.

lement, et proche de commerces et d'espaces de restauration », note Alain Raguideau. Au milieu des arbres il s'agissait de jouer la carte du respect de l'environnement.

## Des procédés expérimentaux

« Notre nouveau siège, de 1 600 m<sup>2</sup>, utilise plusieurs procédés expérimentaux. Il a été d'abord conçu dès le départ à l'aide d'un outil de simulation thermique dynamique. L'isolation extérieure a été réalisée en bio brique, la production d'énergie est assurée par une pompe à chaleur à haut rendement, l'air du sous-sol est utilisé pour la ventilation du bâtiment, transformant ce sous-sol en puits dit « canadien » permettant de préchauffer l'air l'hiver et de

rafraîchir les locaux en été sans climatisation » explique Jean-Claude Serré. Les besoins en énergie ont été limités : éclairage naturel, utilisation de lampes à haut rendement (LED). L'électricité est produite par une membrane photovoltaïque sur la terrasse du deuxième étage. Un système de supervision assure la gestion énergétique de l'ensemble. « La consommation globale est estimée à 50 kW/heure par m<sup>2</sup> et par an, soit trois fois moins qu'un bâtiment classique » affirme Jean-Claude Serré. Et grâce à un système de récupération des eaux pluviales le bâtiment consomme dix fois moins d'eau qu'un immeuble normal. ■